



Séance
du Conseil Municipal
du 10 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 10 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de GOUEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Claude DAVIAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 mai 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Mmes BOUTINEAU Marylène, CLAUDE Laurence, FEYS Joëlle, GEAY Colette, GUILLEMIN Chantal, SIN Géraldine et MM. DAVIAUD Claude et PUAUD Franck.

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres excusés : 3

M. BODIN Didier a donné pouvoir à M. DAVIAUD Claude
M. VALLOIS Dany a donné pouvoir à Mme CLAUDE Laurence

Secrétaire de séance : Madame GUILLEMIN Chantal

Approbation du compte rendu de la séance du 29 mars 2022

En préambule, la société IMPULSION a présenté un projet de centrale agrivoltaïque, en cours de faisabilité, sur des parcelles de terres de M. ROLLIN, agriculteur à BOURESSE.
Les parcelles concernées se situent sur la commune de GOUEX en limite de BOURESSE.

1. Délibération 2022-19 : Tarifs 2022 du camping municipal

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter les nouveaux tarifs 2022 pour le camping municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs suivants :

	TARIFS 2022
Campeur	1.70 €
Enfant de moins de 7 ans	0.70 €
Emplacement	1.10 €
Véhicule	0.90 €
Camping-car	3.00 €
Garage mort	1.00 €
Electricité	2.50 €
<u>Groupes :</u>	
Jusqu'à 10 personnes et sans véhicules	½ tarif pour chaque personne et ½ tarif par emplacement
De 10 à 20 personnes	Forfait de 20 € : emplacements et véhicules compris
Plus de 20 personnes	Forfait de 25 € ; emplacements et véhicules compris

2. Délibération 2022-20 : Demande de subvention ACTIV 3 au Département

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'année 2022, le Département octroie à la commune une subvention 15 600 € dans le cadre de l'ACTIV 3 (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne – Dotation de solidarité communale).

Il est proposé d'attribuer cette dotation aux projets suivants :

1. Etude relative à la création de l'Espace Intergénérationnel

Dépenses			Recettes	
	HT	TTC		
Etude de faisabilité	6 860.00	8 232.00	Département ACTIV 3	5 600.00
			Autofinancement 32%	2 632.00
	6 860.00	8 232.00		8 232.00

2. Eclairage public : remplacement de 44 lanternes par des lanternes LED

Dépenses			Recettes	
	HT	TTC		
Remplacement de lanternes	25 840.62	31 008.74	Sorégies	12 777.25
			Département ACTIV 3	10 000.00
			Autofinancement 26.5%	8 231.49
	25 840.62	31 008.74		31 008.74

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'attribution de la subvention ACTIV 3 du Département pour l'étude de faisabilité de l'Espace Intergénérationnel et le remplacement des lanternes de l'éclairage public par des lanternes LED conformément aux plans de financement proposés.

3. Délibération 2022-21 : Demande de Fonds de Concours à la CCVG

Le Maire informe le Conseil Municipal que La CCVG a mis en place un fonds d'aide aux communes qui permet d'obtenir une subvention équivalente à 30% du coût HT des investissements, plafonnée à 15 000 €.

Il est proposé de demander l'attribution du fonds de concours sur les projets suivants :

Opérations	Montant HT	Financements		Autofinancement
		Extérieurs	Fonds de concours CCVG	
Intergénérationnel - création d'un parking	6 599.20	0	30% 1 980.00	4 619.00 70%
La Pommeraie - Aménagement d'un parking	3 880.00	0	30% 1 164.00	2 716.00 70%

Achat d'un tracteur	18 333.33	0	30% 5 500.00	12 833.33 70%
Les Bordes - Aménagement de sécurité Tranche 1	18 420.00	10 131.00	25% 4 605.00	3 684.00 20%
Les Bordes - Aménagement de sécurité Tranche 2	20 757.75	11 416.00	8.4% 1 751.00	7 590.75 37%
			15 000.00	

Fait à GOUEX, le 10 mai 2022
Le Maire,
Claude DAVIAUD